



www.aunisair.com

BREVET DE BASE PILOTE AVION

Type de formation : Homologuée

Durée du stage : Environ 1 mois

Conditions d'accès :

- Avoir 15 ans révolus
- Posséder un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé par l'aviation civile Française.
(Liste des médecins sur demande)

Privilèges :

- Exercer la fonction de pilote commandant de bord, seul ou avec des passagers en fonction de l'expérience.
- Permet des vols aux alentours de sa base.

Vol

Vol en double commande	10	Heures à	184.00 €	1 840.00 €
Vol solo	4	Heures à	136.00 €	544.00 €

Prestations sol

Cours au sol	1	Forfait	600.00 €	600.00 €
Briefings et debriefings		Inclus	0.00 €
Taxes d'aéroport	1	Forfait	200.00 €	200.00 €
Test en vol examen final	1	Heures à	214.00 €	214.00 €

TOTAL FORMATION TTC (Examen final inclus) **3 398.00 €**

1 - Ce devis est complet pour une formation standard. Le coût global peut varier en fonction des besoins réels d'entraînement et d'une remise à niveau préalable avant l'entrée en stage

2 - Prévoir en supplément le coût des droits d'examen final.

3 - Tarifs garantis au moment de la signature du contrat de formation pour les prestations Aunis Air. Seule la variation du coût du carburant et des taxes sera répercutée.

DEV_10_V01

Tarif au : 01/01/2010

Aéroport La Rochelle Ile de Ré 17000 La Rochelle

Tél : +33 5 46 42 22 08 Fax : +33 5 46 42 18 12

S.A.R.L au capital de 92 000€

R.C.S La Rochelle : B420 305 989 – Siret : 420 305 989 00014 – Déclaration d'existence 54170084517

N° TVA Intra. FR41 420 305 989 – FTO approuvé N° F.FTO.00-115